



Trousse de démarrage

Grille de vérification 1 Fichier(s) nécessaires à l'appariement

Dans le cadre des travaux d'appariement et de production du fichier de recherche pour votre projet, des données doivent être communiquées à l'ISQ.

La grille se trouvant dans le présent document détaille des instructions à suivre ainsi que des vérifications à effectuer avant de transmettre à l'ISQ les fichiers contenant ces données.

Important

- Il est nécessaire de fournir à l'ISQ les fichiers en **deux envois distincts** pour les travaux de production du fichier de recherche. Ils doivent être envoyés à l'ISQ par un mode d'échange sécurisé.
 - Le **premier envoi** doit comprendre le ou les fichiers nécessaires à l'appariement, soit des fichiers contenant les données d'identification qui serviront à réaliser l'appariement avec les fichiers pertinents.
 - Le **deuxième envoi** doit comprendre le ou les fichiers contenant les variables de recherche, soit des fichiers contenant les données à inclure dans le fichier de recherche.

La grille de vérification à la page suivante se rapporte aux fichiers à soumettre dans le **premier envoi**.

- **En aucun cas**, les fichiers ne doivent être transmis par courriel.
- **Vous devez joindre la grille de vérification ci-dessous remplie** lorsque vous transmettez les fichiers nécessaires à l'appariement.

Il est de la responsabilité de l'équipe de recherche de s'assurer de la qualité et de la cohérence des informations contenues dans les fichiers transmis à l'ISQ. L'ISQ ne procédera pas à cette vérification.

Premier envoi : Fichier(s) nécessaires à l'appariement

Description : Un fichier nécessaire à l'appariement contient des informations permettant d'identifier directement un individu ou un organisme (ex. : nom, prénom, adresse, numéro d'assurance maladie, date de naissance, sexe, date de décès, etc.) et tout autre renseignement utile à la réalisation de l'appariement (y compris la date index, soit la date à laquelle survient un événement de référence propre à un individu. Il peut par exemple s'agir de la date d'un premier diagnostic de cancer ou de la date de l'inclusion dans l'étude). Les adresses actuelles ou passées (complètes ou partielles) d'un individu, son numéro de téléphone ainsi que le nom et le prénom de ses parents ou de son conjoint ou de sa conjointe pourraient notamment être utiles pour l'appariement. Chaque individu présent dans un fichier d'appariement doit avoir un **identifiant unique pour la recherche** (numéro anonyme). Cet identifiant devra toujours figurer dans les fichiers transmis, car c'est à partir de cette variable que l'ISQ crée un **numéro unique propre à l'individu** (NOINDIV), lequel permet de lier les renseignements associés à un même individu inclus dans les fichiers produits par l'ISQ.

⚠ Vérifications à faire par l'équipe de recherche

	Oui	Non	Commentaires
Uniquement les renseignements des individus qui correspondent aux critères de sélection définis dans le projet de recherche sont inclus.			
Le nombre d'enregistrements dans un fichier transmis à l'ISQ est de _____ , et il correspond à _____ individus distincts. Ce nombre d'individus correspond à celui convenu avec l'ISQ.			
Chaque fichier d'identification contient un numéro anonyme représentant de façon unique les individus (ce numéro ne doit pas être lié à l'identité des personnes). Le numéro anonyme correspond à un seul individu.			
S'il se peut que plusieurs numéros anonymes soient attribués à un même individu, veuillez l'indiquer dans la zone « Commentaires ». L'ISQ pourrait autrement considérer qu'il s'agit d'individus distincts.			
L'identifiant unique pour la recherche (numéro anonyme) permet de repérer un même individu présent dans un même fichier ou dans différents fichiers.			
Si un fichier comporte plusieurs lignes pour un même individu (ex. : plusieurs adresses), le numéro anonyme de l'individu est répété pour chacune des lignes. Ne cochez rien si la situation ne s'applique pas.			

Suite à la page 3

	Oui	Non	Commentaires
Date index			
Une date index est une date à laquelle survient un événement de référence propre à un individu. Elle sert à extraire les données concernant un individu, pour une durée établie en fonction de cet événement. La date index peut par exemple correspondre à la date de l'inclusion dans l'étude, à la date d'un diagnostic quelconque, à la date d'une visite en clinique, etc.			
Pour votre projet, doit-on tenir compte d'une date index ?			
Si oui, le ou les fichiers transmis contiennent-ils une ou plusieurs dates index ?			
S'il y a une ou plusieurs dates index, veuillez définir clairement chacune d'elles dans la zone « Commentaires ».			
Variables			
Le ou les fichiers présentent une information par colonne. <i>Ex. Nom = colonne 1 ; Prénom = colonne 2, etc.</i>			
Le nom des variables (titre de la colonne) n'excède pas 30 caractères et ne contient pas de caractères spéciaux ou d'espaces.			
Un descriptif de chacune des variables (un libellé) est fourni.			
Pour une même variable, le format dans lequel est présentée la donnée est standardisé (ex. : AAAA-MM-JJ).			
Toutes les variables nécessaires à l'appariement, qui ont été convenues avec l'analyste-conseil, sont fournies.			

Suite à la page 4

	Oui	Non	Commentaires
Format du ou des fichiers			
Le ou les fichiers sont dans l'un des formats suivants : SAS, CSV, XLS ou XLSX. Les fichiers en format .txt sont acceptables, mais ne sont pas privilégiés. Si l'ordinateur utilisé pour compresser le ou les fichiers fonctionne avec le système d'exploitation macOS, il faut s'assurer de créer un fichier compressé qui pourra être décompressé et lisible dans le système d'exploitation Windows (certains types de fichiers, comme les fichiers DMG, ne peuvent être ouverts).			
Le ou les fichiers sont compressés dans un format .zip protégé par un mot de passe (il n'est pas nécessaire de protéger le ou les fichiers en soi par un mot de passe).			
Le nom du fichiers compressé comporte le nom de famille de la chercheuse principale ou du chercheur principal, le numéro de dossier attribué par l'ISQ (ex. : 40001A01) ainsi que le terme « Appariement ». <i>Ex. 1 (ISQ) : « TREMBLAY_40001A01_Appariement »</i>			
Si la taille du fichier compressé excède 2 Go, veuillez l'indiquer dans la zone « Commentaires ».			